



GROUPE 503

17 Av du Général Lederc – 77330 OZOIR LA FERRIERE
email : presidentaudax503@gmail.com – Alain ROUSSEAU – Tel : 0682274990

BREVET AUDAX - 16 et 17 mars 2024

PARIS-PROVINS - 100 KM

ATTESTATION DE NON CONTRE-INDICATION A LA MARCHE D'ENDURANCE

La marche d'endurance Audax se pratique sur des distances de 25 à 150 km à l'allure constante de 6 km/h.

En conséquence, je soussigné,

NOM		PRENOM	
ADRESSE		CP	VILLE
TELEPHONE		E-MAIL	

Certifie sur l'honneur :

- Que je suis titulaire d'une licence FFRP N°

Nom du club :		Numéro de licence :		Validité :	
---------------	--	---------------------	--	------------	--

- Que je suis titulaire d'une licence d'une autre fédération sportive

Nom du club :		Numéro de licence :		Validité :	
---------------	--	---------------------	--	------------	--

- Que je suis en bonne santé, et que je ne me connais aucune contre-indication à la pratique de la marche d'endurance, telle que succinctement décrite ci-dessus,
- Que je n'ai ressenti dans les douze mois écoulés, aucun signe qui aurait normalement alerté et conduit tout sportif à consulter un médecin : douleurs dans la poitrine, palpitations, essoufflement, malaise, respiration sifflante...

Le marcheur s'interdit de mettre en cause la responsabilité du Groupe 503 et/ou UAF en cas de survenance de tout incident lié à son état de santé, signalé ou non, et déclare participer à l'épreuve en toute connaissance de cause.

ATTENTION : Aucune inscription ne sera validée sans ce document.

Date :

Signature

- A retourner par e-mail au secrétariat de l'Association Alain ROUSSEAU : "presidentaudax503@gmail.com ou par courrier à l'adresse : 9 rue de l'Ecole 77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES

D'avance, merci pour votre engagement.

Le Bureau du Groupe 503